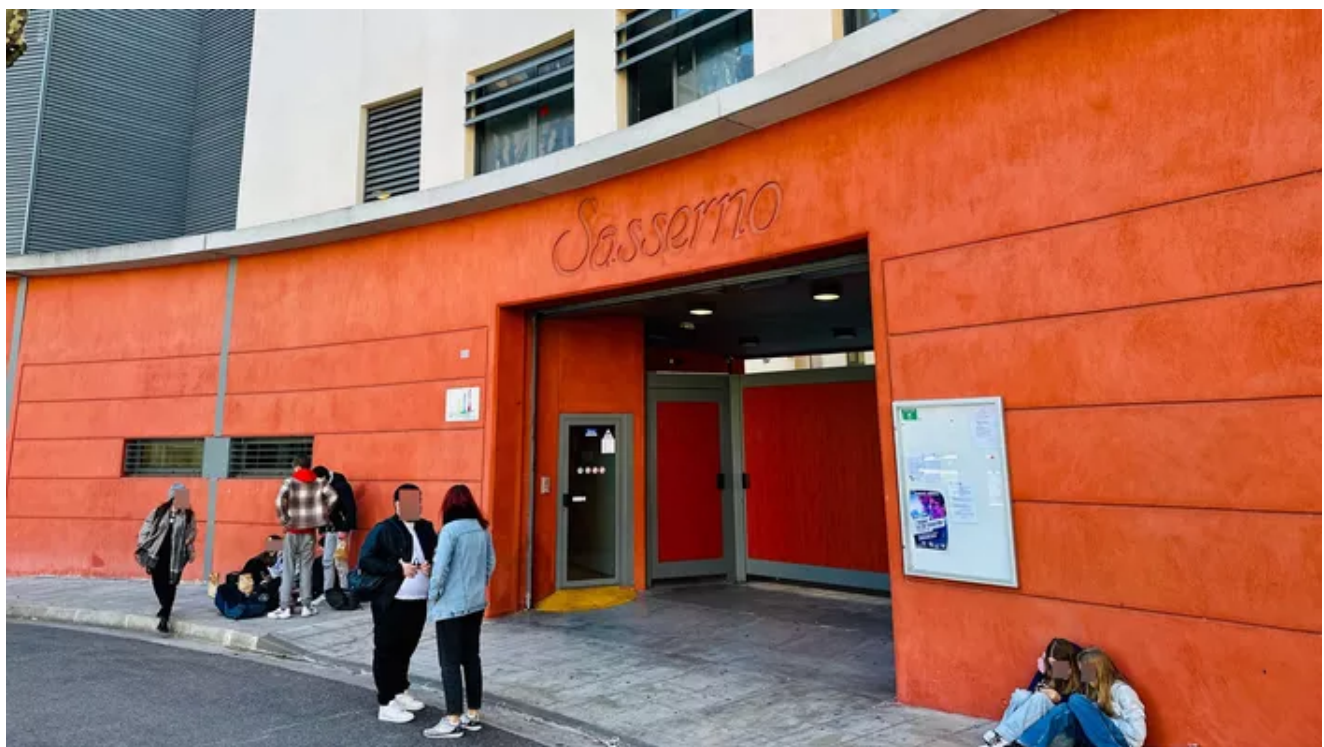


# Nice : soupçonné d'agressions sexuelles et d'outrage sexiste, l'ancien proviseur d'un lycée catholique finalement relaxé

Par Nicolas Daguin

Publié il y a 4 heures, mis à jour il y a 3 heures



Le lycée privé catholique Sasserno, à Nice. *Collection personnelle*

**Malgré une carrière de trente ans sans tache ni bavure, le chef d'établissement de 59 ans a vu sa vie exploser mi-octobre 2022, à la faveur d'un courrier anonyme et assassin. Lundi, la justice l'a lavé de tout soupçon. Une délivrance teintée de colère et d'amertume.**

*Le Figaro Nice*

Ce fut un véritable chemin de croix. Pendant près d'un an et demi, Stéphane H., l'ancien proviseur du lycée privé catholique Sasserno, à Nice, a fait l'objet de lourds soupçons. Il y eut d'abord de prétendues agressions sexuelles

ainsi que du harcèlement sexuel et moral dénoncés dans une lettre anonyme envoyée à l'évêché et aux autorités en octobre 2022. Le 1<sup>er</sup> mars suivant, le directeur avait été mis à pied à titre conservatoire par le conseil d'administration du lycée, le temps que les différentes investigations soient menées.

Un mois plus tard, la Direction diocésaine de l'enseignement catholique (DDEC) annonçait le renvoi du proviseur par voie de communiqué, alimentant publiquement les soupçons à son encontre. Des «*faits graves et établis*» étaient alors évoqués - quitte à empiéter sur la présomption d'innocence dont jouissait pourtant le mis en cause. Au *Figaro*, son avocat s'était dit «*sidéré de la communication publique ainsi faite autour de cette affaire, au mépris de tous les principes*». Maître Philippe Soussi avait qualifié «*d'une indignité sans nom*» la méthode du diocèse, qui consistait, selon ses mots, à «*jeter sur la place publique l'honneur d'un homme qui n'a pu se défendre et conteste les faits qui lui sont reprochés*».

Fin septembre 2023, à l'issue de l'enquête menée par la Sûreté départementale des Alpes-Maritimes, le chef d'établissement avait finalement fait l'objet d'une «simple» convocation devant le tribunal de police pour répondre d'une contravention d'«outrage sexiste». Rien pendant les investigations n'avait pu donner crédit aux autres faits, bien plus graves. «*La totalité des élèves qui s'étaient soi-disant portés signataires du courrier a été auditionnée. Cela n'a rien donné*», avait confié une source proche du dossier.

## **Une victoire teintée d'amertume et de colère**

Très attendue par la défense, l'audience devant le tribunal de police niçois s'est tenue lundi. Cette dernière a confirmé une bonne fois pour toutes l'innocence de l'ancien directeur de 59 ans. La justice l'a relaxé des accusations d'outrage sexiste. «*Je suis évidemment très heureux pour lui, après un an et demi de combat*», commente M<sup>e</sup> Soussi. Mais de nuancer : «*C'est une victoire teintée d'amertume et de colère. Car en attendant, mon client a été licencié, lynché en place publique. Il a vu son honneur bafoué. Les responsables de cette cabale, je ne les lâcherai pas et les poursuivrai*

*tous pour dénonciation calomnieuse*». Car, pour l'avocat, aucun doute, l'ancien proviseur a été victime d'un complot visant à le court-circuiter. «*Quand on sait qu'une visite de tutelle avait eu lieu un an avant cette histoire et que mon client avait alors été qualifié de chef d'établissement "idéal". Comment aurait-il pu devenir le diable quelques mois plus tard ?*», grince M<sup>e</sup> Soussi.

Soulagé d'avoir été blanchi par la justice, Stéphane H. n'en demeure pas moins meurtri. «*Il va très mal. Il a dû se reconvertir professionnellement, ainsi que son épouse qui travaillait aussi à Sasserno. Il est par ailleurs très reconnaissant des centaines de soutiens de professeurs et d'élèves qui se sont accumulés pendant toute la procédure*», fait savoir son conseil.

## La rédaction vous conseille

- **Nice et sa région : quels lycées font le plus progresser leurs élèves ?**
- **Jacques Peyrat, ancien maire de Nice : «Éric Ciotti risque sa vie politique» avec l'union LR-RN**
- **Campagne des législatives 2022 : Éric Ciotti visé par une enquête pour «détournement de fonds publics»**

## Sujets

agression sexuelle

lycée

Eglise catholique



